

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Suppression des services publics dans les Ardennes depuis 2012 Question écrite n° 10911

Texte de la question

M. Pierre Cordier demande à M. le ministre de la cohésion des territoires de bien vouloir lui indiquer, sous forme de tableau, le nombre de trésoreries, de bureaux de poste et de gare fermés dans les Ardennes depuis 2012, ainsi que le nombre d'emplois par conséquent supprimés.

Texte de la réponse

Le département des Ardennes a connu un redéploiement des services depuis 2012. La fermeture de cinq trésoreries a été en partie compensée par la création d'une nouvelle trésorerie. La majorité des emplois y ayant été transférée, il ne résulte que deux suppressions de postes. Le réseau de La Poste compte 109 points de contact contre 110 en 2012. La Poste a opté pour une réduction du nombre de bureaux de poste au profit des agences postales communales et des relais dans les commerces. Ces transformations entraînent une réaffectation du personnel. Aucun n'emploi n'a été supprimé. La fermeture des guichets dans 5 gares SNCF a été contrebalancée par la mise en place d'une boutique mobile. Celle-ci convient mieux aux usagers qui ne se rendaient pas forcément dans des gares parfois isolées. Cinq emplois ont été supprimés. La desserte ferroviaire de ces gares a été maintenue.

	Services	Emplois	Remarques
Trésoreries (DDFIP)	Suppression de 5 trésoreries.	Suppression de 2 emplois.	La fermeture simultanée de 4 trésoreries en 2012 a été compensée par la création d'une nouvelle trésorerie. La majorité des emplois y a été transférée. Les suppressions nettes s'élèvent donc à 4 trésoreries.
La Poste	Suppression de 1 point de contact.	Pas de suppression.	La fermeture des bureaux de poste (13) a été compensée par l'ouverture d'agences postales communales (5) et de relais postaux au sein de commerces (7). Il existe aujourd'hui 109 points de contact. Les transformations de bureau de poste amènent une réaffectation du personnel concerné au bureau centre, il n'y a pas de licenciement ou suppression de postes lors de ces opérations.

Gares (SNCF)	Des guichets ont été fermés dans 5 gares.	Suppression de 5 emplois	La desserte ferroviaire de ces gares est maintenue, seuls les guichets en ont été fermés. Le bilan de l'offre de services comprend des aspects
			positifs. La SNCF a ainsi remplacé des vendeurs affectés à un bâtiment de gare, parfois excentré, par un vendeur dans une boutique mobile. Cette boutique, dotée d'équipements permettant de vendre tout type de billets et de réservations, est plus visible que ne l'étaient les gares. Elle se déplace dans chaque localité.

Données clés

Auteur : M. Pierre Cordier

Circonscription: Ardennes (2e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 10911 Rubrique : Services publics

Ministère interrogé : Cohésion des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires et relations avec les collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>17 juillet 2018</u>, page 6244 Réponse publiée au JO le : <u>28 mai 2019</u>, page 4969